

**Avis de la commission
départementale d'aménagement
commercial de Loir-et-Cher**

Réunie le 16 septembre 2019, la commission départementale d'aménagement commercial de Loir-et-Cher a émis un avis défavorable au projet présenté par la SCCV « PERRIERES BLOIS », à PARIS (75008), en qualité de promoteur, en vue de l'extension d'un ensemble commercial par la création d'une enseigne « STOKOMANI », d'une surface de vente de 1 790 m², à SAINT-GERVAIS-LA-FORET (41350), sur la ZAC des Perrières.